

L'EFFET DES CHIFFRES

De l'importance des syntagmes numériques
dans l'abstraction conceptuelle

à Kity et à Sacha

Raija Solatie

INTRODUCTION

Le chiffre, ou bien plus précisément un syntagme numérique, est une unité que l'on est obligé de voir et d'avoir noté dans un contexte déterminé. L'actualisation du syntagme numérique demande donc la perfectivité de la visualisation et de la tactilité, qualités qui sont propres à l'activité humaine, mais qui manquent à l'activité animale. On pourrait dire que le chiffre est une image inscrite, autrement qu'un mot qui peut exister aussi comme une unité prononcée. Le chiffre se distingue du mot aussi dans la mesure où il est quasi-commun, ce qui veut dire qu'il est un syntagme graphémique qui est connu pour tous indépendamment de la communauté. Autrement qu'un mot qui fait partie d'un langage individuel, et qui est écrit et prononcé suivant ses règles grammaticales, un syntagme numérique est une unité permanente qui existe comme inscription dans un endroit.

Les chiffres servent de l'abstraction conceptuelle de l'individu ; le syntagme numérique attaché à l'objet d'identification, lui permet de catégoriser ce qu'il perçoit. Autrement que l'activité animale, qui ne connaît pas la catégorisation, et qui ne fait pas la distinction entre la conscience et l'inconscient, l'activité humaine est décidée par l'utilisation des chiffres comme inscriptions, qui prouvent aussi la capacité d'utiliser la main pour noter un syntagme numérique dans un endroit. Pour abstraire le perçu et pour en former un concept défini, l'homme est enclin à la catégorisation qui l'introduit à l'abstraction conceptuelle, au niveau de la conscience.

De même que le mot d'un langage, le chiffre est réalisé aux niveaux phonétique, graphémique et sémantique, mais autrement qu'un mot, il n'existe pas sans être noté dans un endroit. De même que l'actualisation du mot demande sa prononciation, l'existence du syntagme numérique est définie par une réalisation comme unité inscrite, plus précisément comme syntagme graphémique. Et encore, de même que le mot, le chiffre est un syntagme sémantique, mais autrement qu'un mot, il se trouve toujours attaché à l'objet d'une façon quelconque. On pourrait préciser que la sémantique du mot ne demande pas l'actualisation des chiffres, tandis que celle du syntagme numérique est introduite à l'existence des mots du langage individuel dont il fait partie.

Le syntagme numérique sert à codifier l'objet d'identification ; il s'agit des codages de système, de registre et de catégorie. Attaché à l'objet, le chiffre permet de réunir ses qualités en un code, qui correspond à son caractère distinctif parmi ses semblables. Plus on cherche la codification qui soit précisée, plus on exige un codage aux niveaux phonétique et graphémique. Autrement dit, plus on doit relever les qualités distinctives de l'objet, plus on est amené à faire intervenir des syntagmes phonémiques et graphémiques, et de suite, moins l'on s'intéresse à accentuer ses qualités distinctives, moins l'on est conduit à codifier l'objet au niveau graphémique, et plus au niveau phonétique.

La sémantique du chiffre permet le calcul des syntagmes numériques ; la perception de l'individu au niveau de la conscience correspond à l'addition et à la multiplication, qui prouvent sa tendance à catégoriser le monde perçu, tandis que sa perception dans l'inconscient l'induit à la soustraction et à la division, qui sont définies par sa tendance à différencier ce qu'il perçoit. Les chiffres réalisés comme syntagmes phonémiques et graphémiques servent de l'abstraction conceptuelle, ce qui est prouvé par la distinction de l'activité humaine entre la conscience et l'inconscient, et donc plus précisément par l'intérêt de l'individu à catégoriser ce qu'il est amené à percevoir.

A. Structure du syntagme numérique

De même qu'un mot, le chiffre est à la fois un syntagme phonémique, graphémique et sémantique. Pour qu'il puisse exister comme unité d'un système, l'on doit être capable de le prononcer, de le noter en écrit, et de le désigner comme associé à certaines significations par rapport à d'autres unités du système. De même qu'un mot, le syntagme numérique est donc équivalent à une inscription indispensable qui fait partie du système pour le compléter, mais autrement qu'un mot, son statut écrit est quasi-commun, ce qui veut dire tout simplement que l'on peut comprendre son contenu indépendamment du système dont il fait partie.

A.1. Phonétique

Le syntagme numérique correspond à un phonème qui est simple ou complexe ; sa prononciation est attachée au système dont il est une des unités constructives, ce qui veut dire que sa phonémique est individuelle. Le syntagme numérique est prononcé selon les règles du langage en question, fait qui concerne aussi le statut du mot du système. La phonémique du chiffre se distingue pourtant du mot dans la mesure où le syntagme numérique est une unité indivisible, ce qui nous fait parler ici du phonème. Le chiffre est en fait un mot qui est prononcé, mais sa prononciation ne peut être actualisée selon les règles du système s'il n'est pas connu comme unité graphémique à l'intérieur de ce système. Nous pouvons donner les exemples suivants des syntagmes simple et complexe :

trois <> drei (individuel) syntagme simple

trente-six <> sechs und dreiig (individuel) syntagme complexe

A.2. Graphémique

Le syntagme numérique est aussi un graphème ; de même que sa phonémique est définie par l'impossibilité de le diviser en unités distinctes, son statut graphémique est encore plus stable. Au niveau phonétique, il s'agit d'un mot qui est prononcé selon les règles du système, tandis qu'au niveau graphémique, il est question d'une inscription qui peut changer de forme, sans que l'on ne soit capable de le comprendre comme une unité constructive d'un système individuel. Cela nous fait qualifier un syntagme numérique de graphème, qui est quasi-commun, de syntagme graphémique qui peut être simple ou complexe. Nous pouvons donner les exemples ci-dessous :

3 (quasi-commun) syntagme simple

36 (quasi-commun) syntagme complexe

A.3. Sémantique

La sémantique du chiffre est plus variée que sa phonémique et sa graphémique. On pourrait préciser que sa sémantique est actualisée par l'intermédiaire de ses status phonémique et graphémique ; de même que son statut phonémique est linéaire, ce qui veut dire qu'il est réalisé comme avancé d'un début jusqu'à la fin, la répétition des syntagmes dans un contexte déterminé nous fait parler de l'énumération des phonèmes. Et, de même que son statut graphémique est non-linéaire, ce qui signifie qu'il est réalisé comme unité stationnée dans différents contextes, la relation mutuelle entre les syntagmes nous amène à parler de la mise en rapport des graphèmes.

Les chiffres servent aussi du calcul ; la phonémique du syntagme numérique le permet par l'énumération des phonèmes, définie par les conventions du système, tandis que sa graphémique décide de la mise en rapport des graphèmes, définie par les règlementations, qui sont connues pour tous indépendamment des langages individuels. Le calcul est attaché aussi à la perception de l'individu, à sa capacité d'additionner et de soustraire, ou bien de multiplier et de diviser, les quatre opérations primaires que nous allons étudier plus en détail dans le troisième chapitre de ce texte.

A.3.1. Énumération

L'énumération des chiffres correspond à la répétition des syntagmes numériques dans une chaîne ouverte ou fermée ; ils sont énumérés suivant la gradation régulière ou non-régulière dans la chaîne qui est non-arbitraire ou arbitraire. De même que dans le cas des mots, la phonétique des syntagmes numériques permet cette énumération des phonèmes simples ou complexes, d'après la syntaxe particulière propre aux chiffres, mais autrement que les mots, les chiffres sont des sémèmes qui sont indivisibles. La sémantique des chiffres est donc définie par leur phonémique qui décide de leur actualisation par rapport à d'autres unités du système. De l'énumération nous pouvons en donner les exemples suivants :

A. Énumération d'un syntagme simple

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 (etc.) (non-arbitraire)
 3, 9, 7, 1, 5, 6, 2, 7, 9, 0 (etc.) (arbitraire)

B. Énumération d'un syntagme complexe

12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 (etc) (non-arbitraire)
 198, 76300, 645552, 19, 625, 18189 (etc.) (arbitraire)

A.3.2. Mise en rapport

La mise en rapport des syntagmes numériques correspond à leur actualisation comme inscriptions dans un contexte non-linéaire ; le rapport d'un syntagme graphémique avec un autre est non-arbitraire ou arbitraire, mais leur contact est dépourvu d'une gradation quelconque. Le graphème simple ou complexe, relatif aux autres, est en même temps un sémème, dont l'actualisation dans le contexte est définie par un rapport avec d'autres unités sémiques du système. De même qu'un mot, le syntagme numérique est un sémème avec des significations associées aux autres, mais autrement que le mot, c'est une unité qui peut changer de forme sans perdre sa signification. De la mise en rapport nous pouvons en donner les exemples ci-dessous :

A. Mise en rapport d'un syntagme simple

1 <> 2 <> 3 <> 4 <> 5 (non-arbitraire)
 8 <> 7 <> 3 <> 9 <> 1 (arbitraire)

B. Mise en rapport d'un syntagme complexe

12 <> 13 <> 14 <> 15 <> 16 (non-arbitraire)
 648 <> 7630 > 10929 <> 5711567 (arbitraire)

A.3.3. Calcul

La phonémique et la graphémique des chiffres permettent le calcul ; les quatre opérations primaires, que sont addition, soustraction, multiplication et division, sont introduites à la sémantique des syntagmes numériques, propre à la façon de l'individu d'abstraire le perçu. La phonétique du chiffre sert du calcul d'après les règles d'un langage individuel, tandis que sa graphémique définit les opérations selon les conventions qui sont quasi-communes. L'actualisation des sémèmes dans des contextes déterminés est décidée par leur combinaison avec d'autres sémèmes du système en question, ou bien par leur attachement à la notation des signes qui est plus ou moins connue pour tous indépendamment du système. Nous pouvons donner des opérations primaires les exemples ci-dessous :

A. Addition :

*un plus trois fait quatre <> eins plus drei macht vier (individuel) < **phonémique***
 $1 + 3 = 4$ (quasi-commun) < **graphémique**

B. Soustraction :

trois moins un fait deux <> drei minus eins macht zwei (individuel)
 < **phonémique**
 $3 - 1 = 2$ (quasi-commun) < **graphémique**

C. Multiplication :

un multiplié par trois fait trois <> eins durch drei multipliziert macht drei
 (individuel) < **phonémique**
 $1 \times 3 = 3$ (quasi-commun) < **graphémique**

D. Division :

trois divisé par un fait trois <> drei durch eins dividiert macht drei (individuel)
 < **phonémique**
 $3 / 1 = 3$ (quasi-commun) < **graphémique**

B. Codification

La codification correspond à l'attachement du syntagme numérique à l'objet d'identification qu'il qualifie ; il s'agit du codage de l'objet et de sa transmission au système, au registre ou à la catégorie. Les qualités qui sont déterminantes pour cette transmission, sont plus ou moins détaillées suivant la phonémique et la graphémique du syntagme. Dans le cas du codage de système, c'est la phonémique qui décide de la qualification, dans le cas du codage de registre la graphémique, et dans le cas du codage de catégorie ce sont la phonémique et/ou la graphémique du syntagme numérique qui sont définitives en transmission de l'objet.

B.1. Codage de système

La phonémique du syntagme numérique permet de coder l'objet d'identification en même qu'il le transmet au système, plus précisément au système individuel ; la transmission de l'objet est décidée par les qualités du syntagme qui sont propres aux conventions de chaque système. L'attachement du syntagme à l'objet sert du codage qui est définitif pour l'actualisation combinatoire des deux unités du système, qui sont inséparables l'une de l'autre. On pourrait préciser que la codification est une

façon de garantir l'apparition de l'objet dans le système, et donc dans le système individuel, par l'intermédiaire d'un syntagme dont la phonétique y est unique. Nous pouvons donner les exemples suivants :

1. Codage de système

- phonémique

trente-six <> sechs und dreißig

B.2. Codage de registre

Dans le cas du codage de registre, il s'agit de la transmission de l'objet, décidée par la graphémique du syntagme numérique. Le syntagme qui peut changer de forme sans pourtant perdre sa signification, est attaché à l'objet qu'il qualifie par sa graphémique. L'apparition de l'objet codé dans le registre est décidée par les réglementations, qui sont connues pour tous indépendamment du système, et le codage qui est défini par les qualités du syntagme, est introduit à son attachement à l'objet. On pourrait ajouter que le syntagme numérique comme inscription indivisible fait apparaître l'objet avec ses semblables dans le registre qui leur est commun. On peut donner du codage de registre les exemples ci-dessous :

2. Codage de registre

- graphémique

36 <> 36 <> 36 <> 36 <> 36 <> 36 <> 36 <> 36 <> 36

B.3. Codage de catégorie

Dans le cas du codage de catégorie, les qualités du syntagme numérique qui définissent la transmission de l'objet, sont plus détaillées que dans les cas du codage de système et de registre ; la phonémique du syntagme qui est attaché à l'objet, est unique et différente d'après chaque système, de même que sa graphémique est unique et différent suivant le cas en question. La codification est effectuée par la transmission de l'objet d'identification dans une catégorie qui existe pour le recouvrir d'après la phonétique ou la graphémique du syntagme, ou bien d'après les deux. On pourrait préciser que chaque objet peut être codé par un syntagme numérique qui le distingue de ses semblables tout autant par l'introduction dans le système que par celle dans le registre. Pour finir, nous pouvons donner les derniers exemples de ce chapitre :

3. Codage de catégorie

- phonémique ou graphémique

trente-six <> soixante-deux, 36 <> 62

- phonémique et graphémique

soixante-deux <> 36

C. Perception et calcul

Le calcul en utilisant des chiffres est attaché à la perception de l'individu. On pourrait dire qu'il emploie des syntagmes numériques pour mettre en ordre ce qu'il perçoit. Pour trouver une organisation pour ses pensées, il a tendance à introduire des objets d'identification dans des catégories au niveau de la conscience, en même temps qu'il est tenté d'enlever leurs différences au niveau de l'inconscient. On parlera dans ce suit de la catégorisation et de la différenciation, définies par le calcul des objets.

Comme le calcul des objets provient de la façon de l'individu d'être en rapport de perception, la catégorisation et la différenciation prouvent aussi sa capacité de les percevoir des façons définies ; la catégorisation est induite à la compatibilité des sens spatiaux et à l'inclusion des sens spatiaux dans l'ensemble des sens temporels, tandis que la différenciation est effectuée par l'incompatibilité des sens temporels et par l'exclusion des sens temporels de l'ensemble des sens spatiaux, toutes propres à l'activité humaine. La vue compatible avec le toucher et l'actualisation incluse du toucher dans celle de l'ouïe produisent la catégorisation au niveau de la conscience, en même temps que l'ouïe incompatible avec l'odorat et l'exclusion de l'odorat de l'actualisation simultanée de la vue provoquent la différenciation dans l'inconscient.

Au moment de la perception, l'individu fait le calcul des objets d'identification par l'intermédiaire de leur substitution ; le chiffre, qui est attaché à l'objet, sert de cette façon de le substituer au syntagme numérique supplémentaire. La perception de l'activité humaine, qui est définie par la compatibilité du toucher avec la vue et par l'actualisation incluse du toucher dans celle de l'ouïe, au niveau de la conscience, prouve l'aptitude de l'individu d'insérer le toucher en fonction de substitution de l'objet au syntagme numérique. On pourrait préciser que la notation du chiffre dans un endroit, qui est essentielle pour son actualisation dans des contextes déterminés, est produite par l'utilisation du toucher en sa fonction de substitution. L'aptitude de l'homme d'utiliser la main pour noter un syntagme numérique en écrit et donc en fonction de substitution de l'objet, distingue l'activité humaine de l'activité animale, qui ne connaît pas la catégorisation, qui ne fait pas la distinction entre la conscience et l'inconscient, et qui est dépourvue de la capacité de noter un concept substitué par écrit.

Les quatre opérations primaires, addition, soustraction, multiplication et division, sont attachées à la façon de l'individu de substituer les objets aux chiffres ; sa tendance à introduire des objets dans différentes catégories explique leur addition et leur multiplication au niveau de la conscience, tandis que son intérêt à enlever leurs différences décide pour leur soustraction et leur division au niveau de l'inconscient. Le toucher en fonction de substitution de l'objet au syntagme numérique est relatif à ces opérations, qui sont décidées par le rapport de perception avec l'objet par l'intermédiaire d'un chiffre.

C.1. Catégorisation

La tendance de l'individu à la catégorisation le conduit donc à l'addition et à la multiplication des objets d'identification ; les objets attachés aux syntagmes numériques simples ou complexes sont introduits aux catégories, processus qui correspond à sa mise en ordre des pensées au niveau de la

conscience. La provocation de chaque chaîne constituée par des objets additionnés l'un après l'autre, ou bien par des objets toujours multipliés par un syntagme de plus en plus majeur, substitués aux chiffres, prouve son intérêt à faire accroître la quantité des objets, importants pour son identification.

C.1.1. Addition

La catégorisation correspond donc à l'envie de l'individu d'additionner les objets au niveau de la conscience ; la construction des chaînes avec des objets additionnés l'un après l'autre, explique son besoin pour additionner ce qu'il perçoit. Chaque opération unique sert de l'addition des objets, qui sont des constructifs de ses rapports de perception. On pourrait dire que la façon de l'individu d'additionner des objets d'identification n'est autre sa façon d'additionner des moments de perception, effectués par l'actualisation des objets substitués aux chiffres. On peut préciser encore que l'addition des objets est née par la réunion des moments de perception qui conduisent à leur actualisation, au niveau de la conscience. Nous pouvons donner la chaîne suivante :

$$\begin{aligned} &\underline{\mathbf{1+1 = 2}} \\ &1+2 = 3 \\ &1+3 = 4 \\ &1+4 = 5 \\ &1+5 = 6 \\ &1+6 = 7 \\ &1+7 = 8 \\ &1+8 = 9 \\ &1+9 = 10 \\ &\underline{\mathbf{1+10 = 11}} \end{aligned}$$

C.1.2. Multiplication

De même que l'addition, la multiplication des objets sert à faire accroître leur quantité ; la provocation des chaînes constituées par des objets multipliés correspond à l'envie de l'individu de ramasser les moments de perception, effectués par leur actualisation. On pourrait dire que la multiplication des objets au niveau de la conscience est née par la multiplication des moments répétés, qui conduisent à l'actualisation des objets substitués aux chiffres. Le besoin de l'individu de multiplier ce qu'il perçoit est donc expliqué par sa tendance à introduire les objets dans des catégories, et à les relever comme notés par des syntagmes numériques, destinés la répétition des moments de perception. On peut donner la chaîne ci-dessous :

$$\begin{aligned} &\underline{\mathbf{1x1 = 1}} \\ &1x2 = 2 \\ &1x3 = 3 \\ &1x4 = 4 \\ &1x5 = 5 \\ &1x6 = 6 \\ &1x7 = 7 \\ &1x8 = 8 \\ &1x9 = 9 \\ &\underline{\mathbf{1x10 = 10}} \end{aligned}$$

C.2. Différenciation

Autrement que la catégorisation, la différenciation est expliquée par le besoin de l'individu de soustraire et de diviser les objets substitués aux chiffres ; sa tendance à enlever leurs différences au niveau de l'inconscient correspond à sa façon de diminuer la quantité des moments de perception. La construction des chaînes constituées par des objets soustraits l'un après l'autre, ou bien par des objets divisés par un syntagme de plus en plus majeur, prouve sa manière d'être en rapport avec son identification personnelle. Les moments vécus qui disparaissent en même temps, sont des objets substitués aux syntagmes numériques, relatifs à leur soustraction et à leur division.

C.2.1. Soustraction

La différenciation explique donc l'intérêt de l'individu à diminuer la quantité des objets substitués aux chiffres ; son envie de faire disparaître ce dont il fait ou aura peut-être fait l'expérience, correspond à sa tendance à soustraire les moments de perception, qu'il a déjà vécus ou bien qu'il vivra probablement plus tard. La soustraction des objets, c'est-à-dire celle des moments, est effectuée par l'intermédiaire de leur diminution doublée. L'objet substitué à un syntagme numérique est donc un objet qui sera soustrait ou bien qui a déjà été soustrait. La différenciation est tout autant un processus qui est destiné à diminuer la quantité des moments, qu'ils soient déjà actualisés ou non, au niveau de l'inconscient. Nous voulons donner les chaînes ci-dessous :

<u>10-1 = 9</u>	<u>1-10 = -9</u>
10-2 = 8	2-10 = -8
10-3 = 7	3-10 = -7
10-4 = 6	4-10 = -6
10-5 = 5	5-10 = -5
10-6 = 4	6-10 = -4
10-7 = 3	7-10 = -3
10-8 = 2	8-10 = -2
10-9 = 1	9-10 = -1
<u>10-10 = 0</u>	<u>10-10 = 0</u>

C.2.2. Division

De même que la soustraction, la division des objets prouve la tendance de l'individu à faire disparaître les moments qu'il a déjà vécus ou bien qu'il vivra peut-être plus tard ; son envie de diminuer la quantité des objets substitués aux chiffres, constructifs des moments de perception, correspond à son intérêt à concevoir le perçu comme l'expérience qui soit périssable. Ce qui existe pour lui actuellement n'existera plus plus tard, ou bien ce qui n'existera pas peut-être pour lui plus tard, n'existe pas actuellement non plus. La division des objets répétés substitués aux syntagmes numériques ne signifie rien d'autre la diminution de la quantité de l'expérience recherchée, au niveau de l'inconscient. Pour en finir avec ce chapitre on peut donner les chaînes suivantes :

<u>10/1 = 10</u>	<u>1/1 = 1</u>
10/2 = 5	1/2 = 0,5
10/3 = 3,33	1/3 = 0,33
10/4 = 2,5	1/4 = 0,25
10/5 = 2	1/5 = 0,2
10/6 = 1,66	1/6 = 0,17
10/7 = 1,43	1/7 = 0,14
10/8 = 1,25	1/8 = 0,13
10/9 = 1,11	1/9 = 0,11
<u>10/10 = 1</u>	<u>1/10 = 0,1</u>

CONCLUSION

Le chiffre est une unité du système individuel, définie par sa phonémique, sa graphémique et par sa sémantique. Il sert de la codification de l'objet d'identification en fonction de sa substitution. Les codages de système, de registre et de catégorie sont effectués par la réunion des qualités distinctives de chaque syntagme numérique unique. Le calcul qui fait partie de la sémantique du chiffre, correspond au processus de la mise en ordre de la pensée de l'individu, de la catégorisation et de la différenciation, expliquées par les quatre opérations primaires que sont addition, soustraction, multiplication et division.

Les chiffres sont donc des symboles qui maîtrisent la pensée de l'individu ; il s'agit des unités indispensables des systèmes individuels, qui sont actualisées comme combinées avec les mots de chaque langage en question. Le contenu d'un chiffre est pourtant plus pauvre que celui d'un mot, parce que le syntagme numérique n'existe pas si l'on n'est pas capable de le voir et de l'avoir noté dans un endroit quelconque. Le chiffre est premièrement une inscription calquée, qui est prononcée en utilisant les mots d'un langage, et donc actualisée par l'intermédiaire des syntagmes beaucoup plus complexes.

De même que l'homme, un animal entend le mot, mais autrement que l'homme, un animal n'est pas capable de le produire. De même que l'homme, un animal entend le chiffre, mais autrement que l'homme, un animal n'est capable ni de le voir, ni de l'écrire. Voilà quelques raisonnements sur l'effet des chiffres qui ne prouvent aucuns signes de l'intellectualité si chère à l'activité humaine. On pourrait donc terminer ici en disant que la vie de l'individu correspond à l'abstraction conceptuelle des objets d'identification codés et substitués aux chiffres, aux symboles qui sont tout autant défectueux qu'une image dans la glace, qui ne répond pas.